

**La Cour des comptes propose de supprimer le CNAP :
nous refusons l'affaiblissement du service public
de l'art contemporain**



La Cour des comptes vient de publier un rapport consacré au Centre national des arts plastiques (CNAP). Elle y dresse un constat sévère sur l'établissement et va jusqu'à recommander sa suppression d'ici 2030, en dispersant ses missions entre la direction générale de la création artistique du ministère, le Centre Pompidou, les musées dépositaires et les FRAC.

La CFDT-CULTURE s'oppose fermement à cette perspective qui reviendrait, de fait, à affaiblir un outil essentiel du service public culturel dans le champ des arts visuels.

La CFDT-CULTURE est un syndicat des personnels du Ministère de la Culture, et des établissements sous sa tutelle, affilié à la confédération CFDT. Son but, défini par le chapitre II des statuts, est d'assurer la défense collective et individuelle de ces personnels.

Contact : Nicolas Fritsch - Secrétaire Général de la CFDT-CULTURE - 07 83 03 37 33